

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 OCTOBRE 2018**

ABSENTES EXCUSEES : Mmes ROCHE N. – JEAMPIERRE V.

ABSENTS : Mr E. DARMET

PRESENTS : 11

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 14 septembre 2018

RECENSEMENT DES VOIES COMMUNALES POUR LE CALCUL DE LA DGF (Dotation Global de Fonctionnement).

Monsieur le Maire informe que 3 voies communales goudronnées ne sont pas prises en compte pour le calcul de la DGF et propose de les intégrer pour 2019. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT ADHESION A LA COMPETENCE OPTIONNELLE « ECLAIRAGE PUBLIC »

Monsieur le Maire informe que cette adhésion ne concerne que les bâtiments non transférés à Loire Forez Agglo (église et stade de foot). Le conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas adhérer à cette compétence.

APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Monsieur le Maire et Monsieur le 1^{er} Adjoint présente et explique le rapport. Suite aux transferts de compétences voirie et éclairage public, la commune doit reverser à Loire Forez Agglo une ACF (Attribution de Compensation de Fonctionnement) de 28 379.38 Euros et une ACI (Attribution de Compensation d'Investissement) de 28 732.41 Euros soit un montant annuel de 57 111.79 Euros. Le Conseil municipal à 5 abstentions et 6 voix contre désapprouve le rapport de la CLECT.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2019 POUR LA RENOVATION, L'EXTENSION ET LA MISE AUX NORMES DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire rappelle le projet de rénovation, d'extension et de mise aux normes de la salle des fêtes. Rappelle le montant estimatif des travaux de 264 200.35 Euros HT fait par un architecte. Le Conseil municipal à l'unanimité décide d'entreprendre ce projet et de demander la subvention au titre de la DETR 2019.

CHANGEMENT DES FENETRES DE L'APPARTEMENT AU DESSUS DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle que les fenêtres de l'appartement sont en très mauvais état et qu'il serait nécessaire de les changer. Mr VERCHERAND présente 3 devis. Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de retenir le moins disant à savoir la Société AAI M'ALU de Feurs pour un montant de 7 422 Euros HT.



**Limitez votre consommation d'eau aux seuls usages alimentaire et d'hygiène
Les réserves sont très faibles**

INVITATIONS A TOUS LES FIDESIENS :

COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE LA 1^{ère} GUERRE MONDIALE

le 11 novembre à 10 heures 30 (devant le monument aux morts)

La cérémonie sera suivie d'un buffet dinatoire

INAUGURATION DE LA SALLE GRENETTE

Le 24 novembre à 11 heures

L'inauguration sera suivie d'un buffet dinatoire

Le Maire, M. MIOMANDRE